

----- Message transféré de j.delangie@naranglaw.com -----

Date : Tue, 21 Apr 2020 20:20:23 +0000

De : Julien Delangie <j.delangie@naranglaw.com>

Objet : RE: R-3867-2013 Phase 2 - Affidavit au soutien de la demande de frais

À : "energie@mlink.net" <energie@mlink.net>

Déclaré solennellement devant moi le 21 avril 2020 à Montréal par visio-audio-conférence avec l'affiant, et en présence de la pièce jointe, reçue par courriel :

Et je signe électroniquement par la présente

-- (s) Me Julien Delangie, avocat en exercice # 329410-2

---

Julien Delangie

AVOCAT | LAWYER

[Narang\_Law]

T: 514-277-6793

F: 514-277-4069

5159, boul. St-Laurent

Montréal (Qc) H2T 1R9

www.naranglaw.com<<http://www.naranglaw.com/>>

AVIS IMPORTANT : Ce message est confidentiel et peut être sujet au secret professionnel; il est destiné exclusivement au(x) destinataire(s) au(x)quel(s) il est adressé. Si vous n'êtes pas un tel destinataire, veuillez informer l'expéditeur de ce message et détruire ce message sans ouvrir aucun fichier ci-joint et sans lire plus loin.

IMPORTANT NOTE: This message is confidential and may be subject to professional privilege; it is intended exclusively for the recipient(s) to whom it is addressed. Should you not be such an intended recipient, please inform the sender of this message, and destroy this message without opening any attachments and without reading further.

==

Le 2020-04-21 15:44, « energie@mlink.net » <energie@mlink.net> a écrit :

AFFIDAVIT (DÉCLARATION SOLENNELLE)

Numéro de dossier : R-3867-2013 Phase 2A

Nom de l'intervenant : Stratégies Énergétiques (S.É.)

Je soussigné, Dominique Neuman, avocat, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de l'intervenant pour déposer la présente demande de paiement de frais (en pièce jointe au présent courriel) et j'ai une connaissance personnelle du dossier.
2. Les montants réclamés correspondent aux travaux effectués dans le présent dossier.
3. Les frais sont exacts et conformes au Guide de paiement de frais des intervenants.
4. Le registre horaire et les pièces justificatives existent, ils seront conservés durant le délai prescrit par le Guide et seront produits sur demande à la Régie.

Et je signe électroniquement par la présente en présence de l'avocat assermentateur, par visio-audio-conférence, et lui ayant transmis la pièce jointe par courriel :

-- (s) Dominique Neuman

----- Fin du message transféré -----